

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00550

Numéro SIREN : 333 798 726

Nom ou dénomination : RALLO

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004850

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/004850**
n°de gestion : **1992B00550**
n°SIREN : **333 798 726 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 09/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RALLO - Société à responsabilité limitée
route Saintes Maries de la Mer Mas de L'abbé - Mas du Félibre 30220 Saint-laurent-d'aigouze -
FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1073224

36850

SARL RALLO

COMPTES ANNUELS

SARL RALLO
 Mas de l'Abbé - Mas du Félibre
 Route des Saintes-Maries-de-la-Mer
 83220 Saint-Laurent-d'Aigouze
 Siret : 333 798 726 00050 - APE 6420Z

Bilan Actif

		31/12/2017		31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles	264	264	
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	86 310	41 141	45 168
	Autres immobilisations corporelles			61 021
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.	15 783 463	15 783 463	15 818 430
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés	61 111	61 111	61 111
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts	333 534	333 534	333 534
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (II)	16 264 681	41 405	16 223 276
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	98 880	98 880	64 503
	Autres créances	342 567	342 567	620 382
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	111 000	111 000	100 000
	DISPONIBILITES	1 255 715	1 255 715	1 023 594
	Charges constatées d'avance	16 958	16 958	100
	TOTAL (III)	1 825 119	1 825 119	1 808 579
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecart de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I à VI)	18 089 800	41 405	18 048 396
				18 082 675

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

333 534

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 928 281	8 854 878
Autres réserves		5 998
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 405 608	2 107 405
Subventions d'investissement	54 833	55 000
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	12 830 723	11 465 281
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 040 652	6 310 445
Emprunts et dettes financières divers	64 428	120 460
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 668	17 615
Dettes fiscales et sociales	91 145	168 097
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 780	776
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	5 217 673	6 617 394
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	18 048 396	18 082 675
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 405 608,22	2 107 404,77
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 467 789	1 588 043
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	280	101

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	%CA	12 mois	%CA
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	913 442	100,00	825 878	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	913 442	100,00	825 878	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 632	0,40	3 632	0,44
	Autres produits	33		255	0,03
	Total des produits d'exploitation	917 108	100,40	829 766	100,47
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	82 166	9,00	81 690	9,89
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 323	0,69	5 189	0,63
	Salaires et traitements	299 976	32,84	217 540	26,34
	Charges sociales du personnel	55 235	6,05	27 189	3,29
	Cotisations personnelles de l'exploitant	98 971	10,83	115 137	13,94
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 139	1,77	16 073	1,95
	Autres charges	3		4	
	Total des charges d'exploitation	558 813	61,18	462 821	56,04
RESULTAT D'EXPLOITATION		358 295	39,22	366 945	44,43
PRODUITS FINANCIERS	Opér. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	1 239 317	135,68	1 398 914	169,39
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	6 912	0,76	7 793	0,94
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 036	0,99	3 579	0,43
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	1 255 265	137,42	1 410 286	170,76
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	92 596	10,14	112 336	13,60
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		92 596	10,14	112 336	13,60
RESULTAT FINANCIER		1 162 668	127,28	1 297 950	157,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 520 963	166,51	1 664 895	201,59
Total des produits exceptionnels		35 834	3,92	630 500	76,34
Total des charges exceptionnelles		34 967	3,83	58 816	7,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL		867	0,09	571 684	69,22
PARTICIPATION DES SALAIRES		10 859	1,19		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		105 363	11,53	129 174	15,64
TOTAL DES PRODUITS		2 208 206	241,75	2 870 552	347,58
TOTAL DES CHARGES		802 598	87,87	763 147	92,40
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 405 608	153,88	2 107 405	255,17

SARL RALLO

Annexe

AXIOME SECMA SARL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 048 396** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 208 206** euros et un total **charges** de **802 598** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 405 608** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 homologué le 16 octobre 2014 complété du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

La société n'a pas signé d'accords particuliers.
Les engagements sont mentionnés en engagement hors bilan sur la base d'un départ volontaire.

Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes provisionnés sur l'exercice au titre de l'audit légal sont d'un montant de 5 550 euros.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en "Charges de personnel" suivant la préconisation de l'ANC (Note d'information du 28 février 2013).

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		34 886
Autres créances clients		25 432
Clients fact. a établir	25 432	
Autres créances		9 455
Produits a recevoir	9 455	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2017
Total des Charges à payer		59 108
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 302
Emprunts - Interets courus	11 022	
Banques interets courus	280	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 169
Fournis.fact.non parvenues	13 169	
Dettes fiscales et sociales		32 857
Congés payés	14 437	
Personnel-Interessement	10 859	
Org.soc. charges a payer	967	
Charges soc/Conges Payés	6 333	
Etat autres ch. a payer	261	
Autres dettes		1 780
Debit.cred.div.char.a payer	1 780	

ANNEXE - Element 6.12

Charges constatées d'avance

	Periode	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 958
Divers		16 958	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 958

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2017	Nombre	Val Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	25 000,00	16,0000	400 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	25 000,00	16,0000	400 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions Emprunts Lyonnaise SAS ROYAL		83 192	
		83 192	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite		23 812	
		23 812	
Autres engagements			
Nantissement d'actions		5 002 271	
		5 002 271	
Total des engagements financiers (1)		5 109 275	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
Emprunt	Nantissement actions	Credit Coopératif	1 725 670	4 000 000
Emprunt	Nantissement actions	Lyonnaise de Banque	1 860 000	3 255 000
Emprunt	Nantissement actions	Arkea	1 416 601	2 322 000
		TOTAL	5 002 271	9 577 000

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

	31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
Porpecali		1 654 583	100,00	588 476
Les Baigneurs		1 066 330	100,00	619 574
2. Participations (10 à 50 %)				
SCI Vigun		248 483	10,00	54 360
SCI Porpec		22 109	10,00	20 899
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL en fin d'exercice	Capital social	400 000	400 000	400 000	400 000
	Nombre d'actions ordinaires	25 000	25 000	25 000	25 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote				
	Nombre maximal d'actions à créer :				
	- Par conversion d'obligation				
	- Par droit de souscription				
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	763 987	779 556	800 536	825 878
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	1 087 909	1 178 172	1 148 892	2 263 652
	Impôts sur les bénéfices	8 058	(3 759)	9 223	129 174
	Participation des salariés				10 859
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	1 051 613	1 165 416	1 125 500	2 107 405
	Résultat distribué	100 000	100 000	100 000	40 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	43	47	46	85
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	42	47	45	84
	Dividende attribué	4	4	4	2
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	1	1	1	3
	Montant de la masse salariale	218 183	218 505	220 617	217 540
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	138 897	138 993	142 952	142 325

(Ne pas reporter le montant des centimes.)

Désignation de l'entreprise SARL RALLO										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	264	KE		KE		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	74 000	KZ		LA	287	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 023	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	86 023	LO		LP	287	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	15 818 430	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP	61 111	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	333 534	IU		IV			
TOTAL IV					IQ	16 213 075	IR		IS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	16 299 361	OJ		OJ	287	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		1		4		
						par cessions à des tiers ou mises pure service ou résultant d'une mise en équivalence		2		5		
								3		6		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	264	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	74 287	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	12 023	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	86 310	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
Autres participations					IO		OX	34 967	OY	15 783 463		
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	61 111		
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	333 534		
TOTAL IV					13		NJ	34 967	NK	16 178 108		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14		OK	34 967	OL	16 264 681	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL RALLO**Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	264	PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PI		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG
	immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	16 486	QI	15 063	QJ		QK
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 516	QM	1 076	QN		QO	
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	25 002	QV	16 139	QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	25 266	OP	16 139	OQ		OR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob corporelles	Inst gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI			NM 167			NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS 167	NT	NU	NV		
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY 167	Total général non venté (NW + NY)		NZ (167)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL RALLO							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3I		IA		TA		IC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		IF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		II
	Amortissements dérogatoires	3X	55 000	IM		IN	167	IO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		IP		IQ		IR
	TOTAL I	3Z	55 000	TS		TT	167	1U
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4I		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	1.O		1.P		1.Q		1.R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z		1V		1W		1X
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D
		6E		6F		6G		6H
		02		03		04		05
		9U		9V		9W		9X
		06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III	7B		1Y		1Z		1A
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	55 000	UB		UC	167	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
		UG		UH				
		UJ		UK	167			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C. G. I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : SARL RALLO										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP	333 534	UR	333 534	US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	98 880		98 880						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constatée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	27 035		27 035						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 142		3 142						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC	302 925		302 925						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 464		9 464						
	Charges constatées d'avance		VS	16 958		16 958						
	TOTAUX			VT	791 939	VU	791 939	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	280		280						
	à plus d'1 an à l'origine		VII	5 040 373		1 290 489		3 749 884				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	19 668		19 668						
Personnel et comptes rattachés			8C	25 296		25 296						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	35 619		35 619						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	29 969		29 969						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	261		261						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	64 428		64 428						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 780		1 780						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	5 217 673	VZ	1 467 789		3 749 884				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 267 189	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

RALLO
Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros
Siège social : Route des Saintes-Maries de la Mer
Mas de l'Abbé - Mas du Félibre
30220 ST LAURENT D AIGOUZE
333798726 RCS NIMES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 JUIN 2018**

L'an deux mille dix huit,
Le vingt-six juin,
A 09 heures 30,

Monsieur Christian RALLO,
demeurant Route des Saintes Maries de la Mer, Mas de l'Abbé, Mas du Felibre, 30220 ST LAURENT D
AIGOUZE,

Propriétaire de la totalité des 25 000 parts sociales de 16 euros composant le capital social de la
société RALLO,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Christian RALLO, associé unique, a établi et arrêté les
comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; il a
également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à
compter du 15 avril 2018, soit dans le délai de quatre mois à compter de la clôture dudit exercice.

Monsieur Christian RALLO, associé unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux
Comptes sur les comptes annuels.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Renouvellement de mandats des Commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 16.096 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 5.366 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 1.405.608 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1.405.608 euros

Affectation :

A titre de dividendes 100.000 euros

Le solde soit 1.305.608 euros est affecté, en totalité au compte "autres réserves"

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 2018.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes par part	Autres revenus distribués	
Année 2016	1,6 €		
Année 2015	4 €		
Année 2014	4 €		

TROISIEME DECISION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

Ces conventions sont les suivantes :

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs :

- Conventions de prestation de services et d'animation avec les Sociétés PORPECALI et LES BAIGNEURS qui ont été refondues au cours de l'exercice 2016,
- Convention de prestations entre la société RALLO et la société ROYALI,

- Convention de trésorerie avec les Sociétés PORPECALI et LES BAIGNEURS,
- Bail commercial entre la société civile PORPEC et PORPECALI

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé :

-Convention du 2 mai 2017 entre d'une part Mr et Mme RALLO et d'autre part la SAS PORPECALI contenant cession de l'usufruit temporaire de 999 parts de la SCI PORT GRAU au capital de 1000 € , dont le siège social est à St Laurent d'Aigouze (30220) Mas de l'Abbé –Mas du Félibre, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 825 027 055, moyennant le prix global de 300€.

-Convention de bail commercial d'une durée de 12 ans à compter du 15 mai 2017 entre la SCI PORT GRAU et la Société PORPECALI en date du 20 juillet 2017, portant sur un ensemble immobilier à usage d'entrepôt sis au Grau-du-Roi lieu-dit le Petit Repausset, moyennant un loyer annuel de 92 000 €HT payable trimestriellement d'avance

QUATRIEME DECISION

Les mandats de :

de la Société KPMG SUD EST, 480 avenue du Prado, 13269 MARSEILLE en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

et

de la Société KPMG AUDIT SUD-OUEST, 224 rue Carmin, 31676 LABEGE, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

arrivant à expiration lors de la présente assemblée, l'associé unique décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 6 exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Christian RALLO

SAS RALLO
Mas le l'Abbé - Mas du Félibre
Route des Saintes-Maries-de-la-Mer
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Siret : 333 798 726 00050 - APE 6420Z



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Adresse Contact :

KPMG
Parc Eureka – 251 rue Euclide
CS 79516
34960 Montpellier Cedex 2
France



SOFIRA AUDIT
Immeuble SAGA
Parc Georges Besse II
260 Chemon de la Tour de l'Evêque
30000 Nîmes
France
RCS Nîmes 399 116 698

RALLO S.A.R.L.

**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Copie Conforme
Le Gérant ✓

SARL RALLO
Mas de l'Abbé - Mas du Félibre
Route des Saintes-Maries-de-la-Mer
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Siret : 333 798 726 00050 - APE 6420Z

Exercice clos le 31 décembre 2017

RALLO S.A.R.L.

Route des Saintes-Maries de la Mer - Mas de l'Abbé - Mas du Félibre - 30220
Saint-Laurent d'Aigouze

Ce rapport contient 23 pages

Référence : DR.SB.150618



KPMG AUDIT SUD-EST
480 avenue du Prado
CS 90021
13269 Marseille Cedex 8
France

Adresse Contact :

KPMG
Parc Eureka – 251 rue Euclide
CS 79516
34960 Montpellier Cedex 2
France



SOFIRA AUDIT
Immeuble SAGA
Parc Georges Besse II
260 Chemon de la Tour de l'Evêque
30000 Nîmes
France
RCS Nîmes 399 116 698

RALLO S.A.R.L.

Siège social : Route des Saintes-Maries de la Mar - Mas de l'Abbé - Mas du Félibre - 30220
Saint-Laurent d'Aigouze
Capital social : €.400.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RALLO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



RSM

RALLO S.A.R.L.

*Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
15 juin 2018*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 15 juin 2018
KPMG Audit Sud-Est

Didier Redon
Associé

Nîmes, le 15 juin 2018
Sofira Audit
Membre de RSM International

Sebastien Beaugrand
Associé

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	264	264		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	86 310	41 141	45 168	61 021
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15 783 463		15 783 463	15 818 430
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	61 111		61 111	61 111
	Prêts	333 534		333 534	333 534
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		16 264 681	41 405	16 223 276	16 274 096
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	98 880		98 880	64 503
	Autres créances	342 567		342 567	620 382
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	111 000		111 000	100 000
	DISPONIBILITES	1 255 715		1 255 715	1 023 594
	Charges constatées d'avance	16 958		16 958	100
	TOTAL (III)	1 825 119		1 825 119	1 808 579
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		18 089 800	41 405	18 048 396	18 082 675
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				333 534	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	42 000	42 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	10 928 281	8 854 878
	Report à nouveau		5 998
	Résultat de l'exercice	1 405 608	2 107 405
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	54 833	55 000
Provisions	Total des capitaux propres	12 830 723	11 465 281
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 040 652	6 310 445
	Emprunts et dettes financières divers	64 428	120 460
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 668	17 615
	Dettes fiscales et sociales	91 145	168 097
	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 780	776
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 217 673	6 617 394
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	18 048 396	18 082 675
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 405 608,22	2 107 404,77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 467 789	1 588 043
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	280	101

Compte de Résultat

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	%CA	12 mois	%CA
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	913 442	100,00	825 878	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	913 442	100,00	825 878	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	3 632	0,40	3 632	0,44
	Autres produits	33		255	0,03
	Total des produits d'exploitation	917 108	100,40	829 766	100,47
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	82 166	9,00	81 690	9,89
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 323	0,69	5 189	0,63
	Salaires et traitements	299 976	32,84	217 540	26,34
	Charges sociales du personnel	55 235	6,05	27 189	3,29
	Cotisations personnelles de l'exploitant	98 971	10,83	115 137	13,94
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16 139	1,77	16 073	1,95
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges	3		4	
	Total des charges d'exploitation	558 813	61,18	462 821	56,04
RESULTAT D'EXPLOITATION		358 295	39,22	366 945	44,43
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	1 239 317	135,68	1 398 914	169,39
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	6 912	0,76	7 793	0,94
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 036	0,99	3 579	0,43
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIÈRES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	1 255 265	137,42	1 410 286	170,76
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	92 596	10,14	112 336	13,60
CHARGES FINANCIÈRES	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		92 596	10,14	112 336	13,60
RESULTAT FINANCIER		1 162 668	127,28	1 297 950	157,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 520 963	166,51	1 664 895	201,59
Total des produits exceptionnels		35 834	3,92	630 500	76,34
Total des charges exceptionnelles		34 967	3,83	58 816	7,12
RESULTAT EXCEPTIONNEL		867	0,09	571 684	69,22
PARTICIPATION DES SALAIRES		10 859	1,19		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		105 363	11,53	129 174	15,64
TOTAL DES PRODUITS		2 208 206	241,76	2 870 552	347,58
TOTAL DES CHARGES		802 598	87,87	763 147	92,40
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 405 608	153,88	2 107 405	255,17

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 048 396** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **2 208 206** euros et un total charges de **802 598** euros, dégageant ainsi un résultat de **1 405 608** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 homologué le 16 octobre 2014 complété du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

Le tableau 2056 décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Règles et Méthodes Comptables

Engagements de retraite

La société n'a pas signé d'accords particuliers.

Les engagements sont mentionnés en engagement hors bilan sur la base d'un départ volontaire.

Honoraires Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes provisionnés sur l'exercice au titre de l'audit légal sont d'un montant de 5 550 euros.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE est comptabilisé en "Charges de personnel" suivant la préconisation de l'ANC (Note d'information du 28 février 2013).

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		34 886
Autres créances clients		25 432
Clients fact. à établir	25 432	
Autres créances		9 455
Produits à recevoir	9 455	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		31/12/2017
Total des Charges à payer		59 108
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11 302
Emprunts - Intérêts courus	11 022	
Banques intérêts courus	280	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 169
Fournis.fact.non parvenues	13 169	
Dettes fiscales et sociales		32 857
Congés payés	14 437	
Personnel-Interessement	10 859	
Org.soc. charges a payer	967	
Charges soc/Congés Payés	6 333	
Etat autres ch. a payer	261	
Autres dettes		1 780
Debit.cred.div.char.a payer	1 780	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			16 958
Divers		16 958	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			16 958

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2017	Nombre	Val Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		25 000,00	16,0000	400 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		25 000,00	16,0000	400 000,00

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution Emprunts Lyonnaise SAS ROYALI		83 192	
		83 192	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagement retraite		23 812	
		23 812	
Autres engagements			
Nantissement d'actions		5 002 271	
		5 002 271	
Total des engagements financiers (1)		5 109 275	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
Emprunt	Nantissement actions	Credit Coopératif	1 725 670	4 000 000
Emprunt	Nantissement actions	Lyonnaise de Banque	1 860 000	3 255 000
Emprunt	Nantissement actions	Arkea	1 416 601	2 322 000
TOTAL			5 002 271	9 577 000

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

	31/12/2017	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
Porpecali		1 654 583	100,00	588 476
Les Baigneurs		1 066 330	100,00	619 574
2. Participations (10 à 50 %)				
SCI Vigun		248 483	10,00	54 360
SCI Porpec		22 109	10,00	20 899
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL en fin d'exercice					
Capital social	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Nombre d'actions ordinaires	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	763 987	779 556	800 536	825 878	913 442
Résultat avant impôts, participations dotations aux amortissements et prov.	1 087 909	1 178 172	1 148 892	2 263 652	1 537 802
Impôts sur les bénéfices	8 058	(3 759)	9 223	129 174	105 363
Participation des salariés					10 859
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 051 613	1 165 416	1 125 500	2 107 405	1 405 608
Résultat distribué	100 000	100 000	100 000	40 000	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et prov.	43	47	46	85	57
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	42	47	45	84	56
Dividende attribué	4	4	4	2	
PERSONNEL					
Effectif moyen salarié	1	1	1	1	3
Montant de la masse salariale	218 183	218 505	220 617	217 540	299 976
Montant des sommes versées en avantages sociaux	138 897	138 993	142 952	142 325	154 206

Désignation de l'entreprise **SARL RALLO**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	264	KE		KE	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ			KK		KL
		Sur sol d'autrui	KM			KN		KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	KP			KQ		KR
		M2	KS			KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	KV			KW		KX
		M3	KY	74 000		KZ		LA
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	LB	12 023		LC		LD
		Matériel de transport *	LE			LF		LG
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LH			LI		LJ
			LK			LL		LM
	Emballages récupérables et divers *		LN	86 023		LO		LP
								287
	FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes								
TOTAL III								
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
Autres participations		8U	15 818 430	8V		8W		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	IP	61 111	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	333 534	IU		IV		
	TOTAL IV	IQ	16 213 075	IR		LS		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	OG	16 299 361	ØI		ØJ	287	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	264	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH	
			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	
		Avances et acomptes	NC		ND		NE	
	TOTAL III		IY		NG		NH	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	ØW
Autres participations		IO		ØX	34 967	OY	15 783 463	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	61 111	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	333 534	
TOTAL IV		13		NJ	34 967	NK	16 178 108	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14		OK	34 967	ØL	16 264 681	

6

AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL RALLO										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	264	PF		PG		PH	264	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	16 486	QI	15 063	QJ		QK	31 548	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 516	QM	1 076	QN		QO	9 593	
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	25 002	QV	16 139	QW		QX	41 141	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ON	25 266	OP	16 139	OQ		OR	41 405	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI					NM	167	NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	167	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	167	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(167)		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL RALLO		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	1A	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	55 000	167	54 833
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du C'G I)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	IP	IQ	IR
	TOTAL I	3Z	55 000	167	54 833
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	LR
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	55 000	167	54 833
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK	167		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C'G I				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C'G I

Désignation de l'entreprise : SARL RALLO										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	333 534	UR	333 534	US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	98 880		98 880				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	DE L'ACTIF CIRCULANT	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	27 035		27 035				
			Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 142		3 142				
Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
Divers			VP								
Groupe et associés (2)			VC	302 925		302 925					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	9 464		9 464					
Charges constatées d'avance			VS	16 958		16 958					
TOTAUX			VT	791 939	VU	791 939	VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	280	280							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	5 040 373	1 290 489	3 749 884						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 668	19 668							
Personnel et comptes rattachés		8C	25 296	25 296							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 619	35 619							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	29 969	29 969							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	64 428	64 428							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 780	1 780							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	5 217 673	VZ	1 467 789	3 749 884					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 267 189	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032						

SARL RALLO
Route des Saintes Maries de la Mer
Mas de l'Abbé-Mas du Félibre
30220 Saint Laurent d'Aigouze
RCS NIMES 333 798 726

COURRIER REÇU LE
28 JUIN 2018
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NIMES
12 rue Cité Foulc
30000 NIMES

Le 26 juin 2018

Objet : SARL RALLO
Dépôt des comptes annuels 31/12/17

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les documents relatifs à l'approbation des comptes de notre société PORPECALI concernant l'exercice clos le 31 décembre 2017, savoir :

- un exemplaire des comptes annuels,
- un exemplaire du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- un exemplaire du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 juin 2018,
- un chèque de 46,37 € à l'ordre du Greffe.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser le récépissé de dépôt accompagné de votre état de frais.

Veuillez croire, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments distingués.

Mr Christian RALLO
Gérant

